

Compte rendu - Rencontre Burkina Faso

Cette rencontre a été organisée par le Conseil Départemental de la Seine-Maritime et le programme Solidarité Eau, le 15 décembre 2021 à l'Hôtel du Département de Seine-Maritime à Rouen.



Eau et Assainissement : Comment maintenir et adapter les coopérations décentralisées et projets de solidarité dans un contexte de crise sécuritaire ?

Avec la participation du réseau ACTEA Burkina et la Communauté de Commune du Bam



Table des matières

Objectifs de la rencontre	3
Discours d'ouvertures	3
Point d'actualité sur la situation sécuritaire.....	3
Point sur le secteur EAH au Burkina Faso, et impact de la crise sécuritaire	3
Département de la Seine-Maritime et la Communauté de communes du Bam	5
Grand Reims et la ville de Zorgho.....	8
Présentation du projet Nex'Eau, mis en œuvre par le GRET et Solidarité International.....	9
Présentation du projet « Gulmu pompage solaire », mis en œuvre par ESF	10
Pour plus d'information	11

Objectifs de la rencontre

Cette rencontre visait à :

- Faire un point sur la situation sécuritaire au Burkina Faso et ses impacts sur le secteur EAH ;
- Partager les expériences de coopérations françaises et burkinabè intervenants dans des régions touchées par la crise ;
- Identifier les adaptations nécessaires des projets, de leurs activités et de leur mise en œuvre afin de maintenir et renforcer les coopérations franco-burkinabè

L'intégralité de l'enregistrement de la rencontre [est disponible en ligne.](#)

Discours d'ouvertures

 *Repère audio : 0' à 16minutes*

- Patrick TEISSERE, Vice-Président du Département en charge de la culture, du patrimoine et des coopérations, Conseil Départemental de la Seine-Maritime (CD76),
- Macaire OUEDRAOGO, Président de la Communauté de Communes du Bam (CC Bam),
- Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, Président du Programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Point d'actualité sur la situation sécuritaire

 *Repère audio : 2h12'*

M. Thomas Gilquin, Ambassade de France au Burkina Faso :

Rappel de l'importance de la coopération franco-burkinabè : plus de 200 projets en cours en 2021. Le Burkina Faso fait face à plusieurs crises :

- **Sécuritaire** : de nombreuses attaques entraînant de forts mouvements de déplacements internes et donc une crise **humanitaire** ;
- Début de crise **politique** avec plusieurs manifestations suite à l'attaque d'Inata entraînant également un sentiment anti français qui se greffe aux revendications impliquant :
 - Annulation de toutes les missions fin novembre (durant 1 semaine), et mise en place d'une cellule de crise ;
 - Evolution de la carte de conseils aux voyages et augmentation des zones rouges (formellement déconseillée).

On observe donc un changement de paradigme : augmentation des interventions d'urgence face à celles plus habituelles de développement imposant une coordination et articulation des acteurs mais aussi une évolution des méthodes et modes d'interventions.

L'ambassade de France reste un interlocuteur que vous pouvez contacter pour vous tenir au courant des avancées politiques et sécuritaires et pouvant vous appuyer pour la mise en place des projets.

Point sur le secteur EAH au Burkina Faso, et impact de la crise sécuritaire

 *Repère audio : 20'30''*

Justin Bayili, Réseau ACTEA

- **Présentation du réseau ACTEA** : réseau d'acteurs intervenant sur le secteur de l'Eau et de l'Assainissement (EA) au Burkina Faso. Ce réseau vise à accompagner les porteurs de projets,

encourager et faciliter les partages d'expériences au Burkina Faso. Il est porté par le pS-Eau et l'ACDIL ;

- **Rappel du cadre sectoriel** du secteur et des cadres stratégiques et institutionnels ;
- **Impact de la crise sécuritaire** sur l'accès à l'eau et à l'assainissement : augmentation de 500% des personnes en besoins humanitaires, sur le secteur EAH, les zones en crise avaient déjà des taux d'accès à l'eau et à l'assainissement faibles par rapport à la moyenne nationale.
- **Cadre de coordination du secteur de l'urgence sur le secteur EAH** : mise en place du plan de réponse par le Cluster WASH (touchant environ la moitié des personnes déplacées internes), majoritairement d'actions de sensibilisation, puis de renforcement des infrastructures ;
- Réelle difficulté à toucher les ménages étant déjà en situation précaire en amont de la crise (personnes déplacées rejoignant énormément leurs familles) ;
- **Enjeux** :
 - o Diminution des ressources du secteur EA au profit de la sécurité et en raison de la mobilisation de ressources pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ;
 - o Accessibilité des zones en raison de l'absence de sécurisation (entreprise refusant de se déplacer par exemple) ;
 - o Présence de ressources humaines qualifiées et des élus : abandons de postes, mobilité des personnes ;
 - o Coordination : difficulté des acteurs urgentistes à coordonner les actions et manque parfois de cadres.

Informations complémentaires :

Support de présentation : https://www.pseau.org/sites/default/files/actea_15.12.2021.pdf

Site web du réseau : www.actea.org

Contacts du réseau ACTEA :

- Au Burkina Faso : Justin Bayili, reseau.actea@gmail.com
- En France : Perrine Bouteloup, bouteloup@pseau.org



Martina Rama, Unicef – Cluster WASH :

La coordination est un réel enjeu mais de nombreuses améliorations ont lieu depuis décembre 2019 (création du Cluster Wash) qui veut créer un cadre pour cette coordination. Existence de clusters régionaux dans les 6 régions les plus touchées par la crise sécuritaire, ils fonctionnent comme une réelle plateforme d'échange, et sont pilotés par les représentations régionales de l'état (DREA) et regroupent un grand nombre de structures associatives. Ce cluster produit également différents outils : matrice 5W, cartographie des acteurs et des interventions, etc.

Aujourd'hui il y a un besoin de se coordonner avec les acteurs hors urgence (dans le cadre du Nexus) intervenant sur ce secteur. Bien que des premières rencontres ont été organisées avec les bailleurs présents sur place et les autorités du secteur.

Contact du cluster WASH : Martina RAMA, Coordinatrice, wash.im.bfa@gmail.com



Problèmes rencontrés sur le barrage de Tikaré nécessitant des réparations, est-ce du ressort de la CC Bam ? Quels appuis trouver auprès du pS-Eau ? Dominique Bernard, Europe Echange :
Jean-Eudes Sam, CC Bam :

Demande régulière de la commune de Tikaré et leurs partenaires ici en Seine Maritime : besoin d'une étude pour intervenir dans la réparation d'un barrage et hors compétence de la CC Bam.

Mais il y a eu l'organisation d'une rencontre du maire et de son secrétaire général pour appuyer la démarche et une mise en lien avec la direction régionale.


Perrine Bouteloup, pS-Eau :

Possibilité d'accompagnement du pS-Eau pour définir le projet, identifier les personnes ressource et l'identification de financements.

Fleur Ferry, CD 75 :

Rappel d'un dépôt d'une demande de financement auprès de l'AESN cette année sur ces zones, encore en attente de validation.

Département de la Seine-Maritime et la Communauté de communes du Bam

 **Repère audio : 52'**

Découvrez la vidéo de présentation du programme : [Coopération décentralisée CD76 et CC Bam : renforcement des services eau potable et assainissement](#)

Fleurs Ferry, CD76 :

Projet de renforcement des services EAH :

Budget phase 1 de 850 000 euros, mobilisé auprès du MEAE (centre de crise), de l'AESN, et du CD 76 et CC Bam. Ce projet a été assez coûteux car il incluait la réhabilitation des infrastructures Eau et Assainissement, permettant d'intervenir sur une partie du territoire du Bam. La seconde phase permettra des interventions dans les autres zones bénéficiaires de la CC-Bam.

Ces activités incluent également un fort volet d'animation, de regroupement, mise en réseau et formation, sensibilisation sur le territoire du Bam.

L'inscription de ces programmes dans différents réseaux (tel que le pS-Eau et le réseau ACTEA) leur donne une portée autre et favorise leur diffusion.

Jean-Eudes SAM, CC Bam :

CC Bam : intercommunalité créée en 2012 à travers l'appui de la coopération décentralisée, regroupant 9 communes de la province du Bam. L'ensemble des maires constituent le conseil d'administration, et en parallèle une direction technique met en œuvre les délibérations et décisions.

Première compétence confiée : gestion programme de coopération avec CD 76, puis la communauté de commune s'est engagée dans la délégation de la gestion de l'eau notamment AEPS.

Focus sur 2 projets :

1. Projet de réhabilitation des PMH

Première phase de diagnostic global révélant des pannes et abandons de ces infrastructures.

Différents constats durant ce diagnostic :

- Abandon car réparations lourdes et coûteuses ;
- Abandon car réparation très simple (moins de 5000 FCFA), mais l'absence de connaissance de la cause freinant la réparation ;
- Nombreux enjeux de contamination de l'eau (métaux lourds), impliquant l'abandon d'un certain nombre de forages ;
- Nombreux forages au débit insuffisant rendant impossible l'installation de PMH ;

A chaque réhabilitation de PMH la CC Bam s'assure la mise en place de comités de gestion pour dynamiser l'AUE et mettre en place une stratégie plus large pour pérenniser la gestion de ces points d'eau.

2. Amélioration de la gestion de l'eau et sensibilisation assainissement

Priorisation des communes en fonction : des taux d'accès à l'eau potable et de leur taille (commune de plus de 3000habs, selon la réforme, pouvant bénéficier d'AEPS). Sur ces bases une démarche de priorisation a permis de sélectionner les premières communes bénéficiaires de ce programme.

Sur le volet assainissement : mise en place et réhabilitation de latrines publiques (essentiellement dans les latrines scolaires), et de latrines familiales. Les latrines familiales permettant par ailleurs de donner de la visibilité et une image plus concrète du rôle de la CC Bam auprès des usagers.

Cette première phase du projet est passée par une priorisation des activités : afin d'avoir un impact visible auprès des usagers et des élus, il était difficile et peu pertinent d'intervenir dans les 9 communes du Bam. Ainsi le travail de dialogue, de concertation et de priorisation des activités, réalisé avec le CA du Bam a assuré cette **dynamique de mutualisation** et **renforcé la solidarité** entre les communes. Les autres agglomérations prévoyant donc d'être prioritaires pour les prochains programmes.

Au-delà de ces actions, les activités de ces projets ont permis **la structuration du service intercommunal Eau et Assainissement** : suivant et contrôlant les activités mises en œuvre dans le Bam. Il regroupe les maires, techniciens, point focaux, services techniques déconcentrés, services des autres domaines (eau, environnement) et associations. L'objectif est ainsi d'avoir une harmonie dans les interventions sur ce territoire et de réduire les disparités.

Enjeux sécuritaires :

- La présence de points focaux Eau et Assainissement maîtrisant le territoire et la présence de maires engagés a fortement facilité l'accès aux villages (mobilisation de la gendarmerie) ;
- Certaines entreprises ont refusé de se déplacer, ce qui a nécessité le recours à l'appui des maires et de la gendarmerie afin d'intervenir dans certains villages ;
- Fort enjeu de mutualisation et de solidarité entre les communes du Bam (notion de priorisation des activités)



Christophe Leger, Vergnet Hydro :

La filiale de Vergnet Hydro au Burkina Faso travaille sur les solutions d'accès à l'eau en zones rurales depuis 40 ans, et l'exploitation de 50 réseaux AEP dont certains sur le territoire de la province du Bam. Ils sont souvent confrontés, suite à la signature de contrats d'affermage, à des réseaux très dégradés rendant impossible cette exploitation. C'est le cas de 50 réseaux où la commune se trouve dans l'impossibilité de mobiliser les fonds pour mettre en état les réseaux existants.

La présence de l'intercommunalité du Bam, est un excellent relai de travail entre les fermiers et les communes ce qui permet une gestion très réfléchie et pérenne des infrastructures et de la gestion du service. L'intérêt de mutualiser est flagrant dans la CC Bam : à la fois pour la mobilisation de fonds, de ressources humaines, et l'importance de la CC-Bam dans les relations avec les fermiers.



Louis Maxime Ouedraogo, maire de Nasseré :

AEPS réalisée avant 2016 dysfonctionnant : système solaire insuffisant (10h-16h uniquement), de nombreux besoins d'extensions, tout en rencontrant la difficulté d'avoir des forages positifs. La commune a donc choisi de procéder au renforcement et à l'extension de réseaux existants : or n'étant pas prévu dans le plan de financement du fermier, c'est la commune, appuyée techniquement et financièrement par la CC Bam qui a pris en charge cette extension. La CC Bam a donc joué un fort rôle pour réunir, concerter et faciliter la prise de décision commune entre l'ensemble des maires de l'intercommunalité.



Mamadou Sembene, président de l'ACDIL

Points importants à soulever :

- Mutualisation – solidarité, mots clefs qui, en permettant aux maires de se retrouver, ont permis d'enclencher des activités sur le terrain ;
 - L'amélioration des relations avec les partenaires, notamment les fermiers pour mettre à plat des relations et conditions partenariales, mais aussi les maintenanciers et les points focaux présents dans les communes.
- ➔ La structuration des maires a facilité leurs actions autour des enjeux d'urgences qui se posent aujourd'hui.



Echanges sur la qualité des infrastructures – Christophe Léger, Vergnet Hydro, Jean-Eudes Sam, CC Bam :

Les témoignages ci-dessus montrent des difficultés dans la pérennité des infrastructures passant aussi par la qualité technique des ouvrages. L'analyse des offres par un technicien compétent est extrêmement important pour faciliter le choix des entreprises chargées des travaux. Les règles de passation des marchés publics poussent vers le moins cher, et la présence d'un technicien doit pouvoir appuyer les maires et donneurs d'ordres pour investir, faire appel à des entreprises compétentes et mettre en place des infrastructures de qualité. Dans la CC Bam, les appuis de l'ACDIL, d'Eau Vive et les liens partenariaux avec la Direction Régionale EA facilite ce travail, aujourd'hui il y a un STEAH opérationnel depuis 2016 avec un ingénieur, chargé de l'analyse des offres.



Echanges sur la disponibilité d'étude sur la ressource en eau souterraine - Justin Bayili, ACTEA, Jean-Eudes Sam, CC Bam, Perrine Bouteloup, pS-Eau :

Une étude d'envergure financée par la Banque Mondiale depuis plusieurs années, prenant en compte le territoire national, mais il n'y a pas d'informations actuelles sur ces données. Côté CC Bam, des études préalables au forage sont tout de même réalisées, mais cela dépend au Burkina des ressources financières des projets.

Etude : « [Développement de synthèse des connaissances géologiques et hydrogéologiques de la zone Nord et Est du Burkina Faso](#) », Cluster WASH.



Echanges sur les retours d'expériences latrines ECOSAN :

Salif Sayore, président CJ Zimtanga, et Macaire Ouedraogo, maire de Zimtanga : Expérience dans l'un des villages de la commune, très bonne valorisation des excréta mais peu durable et non reproduit dans d'autres villages.

Témoignage de Jules Gibrien, ville de Belfort sur leur projet en zone rouge, la coopération a mobilisé de nombreux relais communautaires avec l'aide de l'association Koassanga. Retrouvez en ligne les [documents sur leurs interventions à Partiaga](#).



Repère audio : 2h20'

Nathalie Picard, direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Reims et chargée de suivi des projets de coopération décentralisée, notamment avec les villes de Boudry, Meguet et Zorgho.

Démarrage en 2007, sur l'initiative de Jean Pierre Fortuné, élu en charge de l'eau et de l'assainissement, avec l'appui du Syndicat des Eau d'Iles de France, pour la mise en place au Burkina Faso d'un PASEP. Actuellement, la phase 4 du PASEP lancée.

Les projets portés par l'objectif d'amélioration des services d'eau et d'assainissement : à la fois le renforcement des infrastructures et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage. Pour cela, fort partenariat avec l'ONEA et son centre de formation interne qui est mobilisé pour diffuser les 18 modules de formations développés dans le cadre de cette coopération. Trois techniciens ont été recrutés pour gérer le service technique des trois communes (Boudry, Meguet et Zorgho), chacun avec des compétences spécifiques et complémentaires. L'intercommunalité gère un stock de pièces et les maintenanciers recrutés sont engagés pour des interventions rapides et durables.

Impacts des enjeux sécuritaires :

- Historiquement des échanges techniques bilatéraux ont été mis en place (entre le Burkina et la France), depuis 2016 les missions techniques au Burkina sont arrêtées (politique et stratégique maintenues sur Ouagadougou) mais les partenaires sont toujours reçus à Reims pour maintenir les liens ;
- Mise en place d'un large groupe Whatsapp (équipe terrain, élus, techniciens etc.) pour donner diverses actualités du projet ;
- Réalisation en 2020 de petits films pour présenter le projet aux élus du Grand Reims très efficace pour re-mobiliser les élus notamment ;
- La présence du réseau ACTEA et du pS-Eau jouent également un rôle intéressant pour valoriser les activités et maintenir les liens ;
- Diminution des taux d'AEP ces dernières années en raison de l'accueil des PDI. Exemple de Zorgho : 100% en 2019 à 56% en 2021 ;
- Les projets ont été réévalués en 2020-2021 et le ré-engagement des élus et de la collectivité ont permis d'intégrer ce nouveau contexte dans le cadrage des activités et la définition des programmes.

Retrouvez le support de présentation en ligne :

https://www.pseau.org/sites/default/files/coopdec_grandreims_15.12.2021.pdf



Témoignage de l'association Burkina 35, Fernand Etienne :

Réalisation d'une mission sur place de 8 personnes sur 5 jours à Kaya, mais sans pouvoir se rendre sur site selon l'avis des autorités (gendarmerie).



Echanges sur la mobilisation des bailleurs en zones rouges, Frederic David, GRET, Perrine Bouteloup, pS-Eau, Lucas Giboin, CUF, Fleur Ferry, CD 76, Mamadou Sembene, ACDIL :

Il est agréable de voir que dans ces conditions les coopérations et les échanges se maintiennent et restent forts, il est important de transmettre ces informations aux bailleurs de fonds parfois réticents

à financer sur ces zones, notamment les zones rouges exclues de certains financements (tel que la FICOL), or le message doit bien être porté auprès de ces bailleurs.

Exemple de Vergnet Hydro : convoi de 26 camions transportant des canalisations à travers le Niger vers Niamey, sur financement de l'AFD, besoin de s'entourer de plans sécuritaires mais cela est possible, également diverses activités au Mali et au Burkina sur financement de l'AFD dans des localités classées rouges et oranges mais les relais locaux assurent le travail dans ces zones délicates.

Continuer à intervenir dans ces zones permet de renforcer les autorités locales et de limiter les avancées des groupes armés.

Cités Unies France a été interpellé sur ces questions et prévoit de lancer un appel à contributions pour porter un plaidoyer avec son réseau de collectivités adhérentes auprès de l'AFD pour ouvrir la FICOL aux financements d'investissements aux zones classées rouges.

De nombreuses collectivités, dont le CD 76 souhaitent se mobiliser pour plaider auprès de l'AFD étant donné que les collectivités, comme démontré aujourd'hui n'interviennent pas seules mais avec leurs partenaires locaux et les autorités locales qui jouent un rôle essentiel avec leurs services de sécurité. Si des projets sont financés par l'AFD, en zones classées rouge, il doit en être de même pour ses collectivités et ses partenaires locaux.

Présentation du projet Nex'Eau, mis en œuvre par le GRET et Solidarité International



Repère audio : 2h51'

Frédéric David, GRET et Baptiste Lecuyot, Solidarité International

Nex'Eau : programme basé sur la question du nexus urgence et développement sur les services d'accès à l'eau. Ce projet inclus la mobilisation de l'URD, et de l'ONEA et tourne autour du renforcement de la résilience des services publics d'eau potable, en contexte de crise, dans les principaux centres urbains et communes d'accueil de déplacés au Burkina Faso.

Le projet est parti de l'observation de l'augmentation du nombre de PDI depuis quelques années (allant jusqu'à 30% de la population à Titao), posant des enjeux très forts sur les services d'accès à l'eau :

- augmentation des besoins humanitaires ;
- accès à des zones complexes ;
- fuites de personnels administratifs (élus mais aussi ONEA) et donc pertes de compétences et technicité sur place ;
- impact sur le recouvrement des factures d'eau, où l'ONEA a du mal à assurer ses recouvrements et la desserte par bornes fontaines qui apporte moins de ressources financières que les branchements privés posant la question de l'équilibre des coûts.

Or les acteurs urgences ont la capacité de réagir vite aux besoins permettant la mise en place d'actions très rapides mais peu structurantes, limitant la prise en compte des cadres et stratégies locales en s'inscrivant peu dans les cadres de développement locaux existants. Ce projet vise donc, en lien avec des acteurs divers, à lier les capacités de réponses d'urgence au besoin de s'ancrer dans un contexte institutionnel et donc de renforcer les services souvent fragilisés.

Cela passe par le renforcement des capacités de l'ONEA et de communes d'interventions à maintenir et stabiliser leurs services dans ces contextes de crise, en mettant par exemple en place des schémas directeur d'urgence concerté (SDUC) devant permettre d'identifier des solutions aux crises mais avec une vision à moyen terme. Pour cela le projet s'appuie sur les dispositifs de coordination nationaux, régionaux et locaux, tout en souhaitant apporter un appui à leur

articulation. Les groupes de suivi sont nombreux mais l'ONEA et les autorités locales sont parfois peu impliquées.

Différentes préoccupations :

- Sur le besoin d'anticiper au mieux les déplacements et les méthodes d'accueil des populations déplacées ;
- Sur l'amélioration de la connaissance du contexte d'intervention et la collecte des informations sur place, notamment au travers le CONASUR (qui recense les déplacement de population), mais aussi la base de données INO qui doit pouvoir suivre au mieux les évolutions des taux d'accès et l'état des infrastructures ;
- Sur la ressource en eau qui est peu et mal connue, des études sont parfois peu accessibles et peu diffusées ;
- Sur la question du partage de la ressource face à une pression accrue et le positionnement de personnes extrêmement vulnérables.

Le dernier axe fort de ce projet est de capitaliser, avec l'appui du groupe URD, ces opérations et ce projet.

Retrouver la présentation en ligne : [Nex'Eau \(pseau.org\)](http://Nex'Eau (pseau.org))

Présentation du projet « Gulmu pompage solaire », mis en œuvre par ESF



Repère audio : 3h17'

Claude Crampes, Electricien Sans Frontières

Projet portant sur la mise en place de 20 pompes solaires (pompes volanta motorisées), installées dans des centres de formations, les « Diéma », après une étude hydrogéologique, dans la zone du Gulma à l'Est du Burkina Faso. Si le début du projet (notamment les études) a été financé sur fonds propre, cette deuxième phase reçoit différentes aides dont celle de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Enjeux de mise en œuvre du projet :

- Bénéficiaires fluctuant beaucoup en raison des déplacements de population ;
- Absence de contacts directs avec les bénéficiaires en raison de l'absence de mission sur place : conventionnement avec l'ONG burkinabè TinTua pour assurer la mise en œuvre et le suivi du projet sur place. Cette relation avec l'ONG TinTua n'est pas récente et ESF a assuré la formation des techniciens de l'ONG pour assurer ces activités. Elle fédère les Diéma et assure le lien avec les communes et autorités locales ;
- La sélection de bureaux d'étude et opérateurs sur place, limité par l'absence de mission a été facilité par la mise en place d'AMI et la consultation de nombreuses bases de données (appui du pS-Eau, du CA 17) ;
- Le suivi des travaux : passant par des contacts réguliers et des contrats séquentiels permettant de suivre progressivement les activités, l'organisation de réunions téléphoniques régulières, et divers mécanismes de réceptions des travaux pour déclenchement des paiements auprès des opérateurs ;
- Sur l'appropriation et la pérennisation des infrastructures, une charte de gouvernance a été signée avec TinTua. La maintenance et l'entretien sont financés par le prix de l'eau (redevances collectées sur un compte spécifique) et réalisés localement. Un comité de gestion opérationnel a été fait dans chaque Diéma et un comité régional de suivi stratégique des Diéma, incluant les autorités régionales et locales ;

- Convaincre les bailleurs de fonds : très bon accueil du côté de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, demandant un protocole des interventions en zone rouge et les modalités d'interventions à distance (passant donc par les partenaires), avec consultation du centre de crise. La mobilisation financière a été également permise par un très fort soutien du siège appuyant le « Agir malgré tout » pour convaincre les bailleurs.

La présentation est disponible en ligne :

https://www.pseau.org/sites/default/files/esf_gulmu_15.12.2021.pdf

[Retrouvez le protocole d'intervention en zone rouge rédigé par ESF en ligne.](#)

Pour plus d'information

Contacts :

- Perrine Bouteloup, pS-Eau : bouteloup@pseau.org
- Catherine Perepelytsya, CD 76 : catherine.perepelytsya@seinemaritime.fr

Cette rencontre a été organisée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et de l'Agence Française de Développement.

